

SITUATION DANS LA REGION DES GRANDS LACS

1. République démocratique du Congo

Introduction

Comme beaucoup l'avaient prévu, 2005 est une année de trouble pour le Congo, avec des élections prévues pour le mois de juin ; cela n'annonçait rien de bon. Bien que la transition ne se soit à proprement parler jamais faite dans la stabilité, depuis son lancement le 30 juin 2003, la déstabilisation s'est considérablement accélérée ces derniers mois. La situation actuelle est donc celle d'une grande confusion, de la désinformation et de la tension. Nous nous efforcerons dans les lignes qui suivent de retracer les principaux événements.

Entre-temps, l'IRC a lancé en décembre une nouvelle étude (een nieuwe studie) sur la situation en RDC ; il en ressort que depuis le début de la IIème guerre en 1998, il faut déplorer déjà 3,8 millions de morts dans la population congolaise. On peut dire qu'aujourd'hui il meure encore en moyenne mille personnes par jour, donc 98% à cause de la faim et de la maladie. La moitié de ces victimes sont des enfants de moins de 5 ans. 11.11.11 a organisé en décembre une action (organiseerde in december een actie) à la porte de Halle pour dénoncer cette situation dramatique et pour condamner l'intervention rwandaise au Congo.

Le Nord-Kivu une nouvelle fois victime d'une intervention rwandaise

Le 20 novembre, les chefs d'Etat de la région ont signé à Dar-es-Salaam une déclaration en faveur de la paix, de la sécurité, de la démocratie et du développement (een verklaring voor vrede, veiligheid, democratie en ontwikkeling), dans le cadre de la Conférence internationale pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la Région des Grands Lacs. A cette occasion, les dirigeants de chaque pays se sont engagés en faveur du maintien de la paix dans la région (réaction de 11.11.11)(reactie 11.11.11).

Quelques jours plus tard cependant, les premières menaces tombaient déjà de la bouche du président rwandais Kagame, au sujet d'une attaque dans l'est du Congo, au prétexte que la sécurité du Rwanda était en jeu du fait de la présence des Interahamwe sur le territoire congolais. Il a déclaré envoyer ses troupes au Congo pour mettre fin à cette situation.

Fin novembre début décembre se sont répandus les premières nouvelles concernant la présence de troupes rwandaises dans la province du Nord-Kivu (dirigée par le gouverneur Serufuli et le commandant Obed, tous deux partisans de la ligne dure du RCD-G). Dans les jours qui ont suivi, il est devenu évident que les militaires rwandais, en coopération avec un groupe de dissidents du FARDC, ne s'en prenaient pas uniquement aux Interahamwe. Des villages étaient pillés et réduits en cendre. On parle de nombreux enlèvements et de nombreux viols. Des centaines de personnes ont perdu la vie dans cette action, et il s'agissait dans une large mesure de civils congolais. Selon les estimations de l'UNOCHA, quelque 100.000 personnes auraient fui leurs villages.

Il est établi avec certitude que les combats ont eu lieu dans la région de Beni-Lubero, et plus spécifiquement autour de la localité de Kanyabayonga, qui est connue pour ses mines de coltan. Plutôt que l'arrestation des génocidaires et la sécurité du Rwanda, le motif de cette intervention s'avère donc une fois de plus être le contrôle des richesses du sous-sol congolais. Le fait que cet événement se situe après une période de nette augmentation du prix de différents produits et notamment du coltan, est assurément bien plus qu'un détail.

La communauté internationale a réagi cette fois avec fermeté. Bien que le président Kagame ait persisté à affirmer qu'il ne s'agissait pas de militaires rwandais, la communauté internationale a reconnu la présence de l'armée rwandaise sur le territoire congolais. Diverses instances, notamment le CIAT et le Conseil de sécurité, ont intimé au Rwanda l'ordre de retirer ses troupes le plus rapidement possible dans l'intérêt du processus de paix régional. Quelques pays ont même été plus loin ; c'est le cas par exemple de la Suède, qui a gelé sa coopération avec le Rwanda afin d'inciter ce pays à respecter l'intégrité du territoire congolais et les différents accords de paix . (Voir le rapport du Conseil de sécurité et le communiqué de presse du CIAT) (zie rapport Veiligheidsraad en persbericht CIAT)

En réaction, le président Kabila a annoncé dans un discours le déploiement de 10.000 hommes dans le Nord-Kivu. A la mi-décembre, la MONUC a établi une zone tampon de 10 km entre Kanyabayonga et Lubero ; aujourd'hui encore, des escarmouches y sont signalées.

Entre-temps, le général Obed a été rappelé à Kinshasa en tant que commandant de la 10ème région, et remplacé par Gabriel Amisi, appartenant lui aussi au RCD-G mais plus modéré. Les relations entre le Nord et le Sud-Kivu semblent s'être de ce fait considérablement améliorées.

C'est le 30 décembre qu'a été enfin lancé le Mécanisme de Vérification Conjointe entre le Rwanda et le Congo, avec l'arrivée de l'équipe rwandaise ; cette décision avait été prise voici plusieurs mois déjà dans le but d'assurer la surveillance de la frontière entre le Congo et le Rwanda pour y détecter toute attaque militaire.

Nouvelle flambée de violence dans l'Ituri

La situation s'est également présentée sous un jour néfaste dans la région de l'Ituri au cours des derniers mois. Depuis le mois de décembre, la violence s'y déchaîne à nouveau dans toute sa brutalité. On estime qu'au cours des mois écoulés, plus de 80.000 nouvelles personnes déplacées sont à déplorer : il s'agit de personnes fuyant la violence qui règne dans leurs villages. On parle d'au moins 100 morts, de nombreux enlèvements et de nombreux viols (UNOCHA). Ici aussi, la question centrale est le contrôle des richesses de la région. Les mines d'or de Kilo Moto par exemple, ainsi que d'autres mines d'or et des gisements éventuels de pétrole, sont le théâtre de confrontations entre milices Hema et Lendu.

Entre-temps, le programme de démobilisation et réinsertion communautaire (DRC) s'est mis en place dans des conditions difficiles. Début mars, on comptait seulement à peine 4.000 ex-militaires (sur un nombre évalué à 15.000) dans les centres de transit (source : MONUC). Cependant, la population avait de grandes attentes vis-à-vis de ce programme. Le fait que la démobilisation soit un processus volontaire, les nombreuses promesses du gouvernement de Kinshasa qui n'ont pas été tenues et les problèmes liés au programme de DDR dans son ensemble (insuffisance des moyens, manque de clarté quant aux procédures) rendent le système inefficace. Par contre la MONUC a réussi en décembre à attaquer quelques camps occupés par des milices et à les vider (c'est l'une des premières actions efficaces de la MONUC dans l'Ituri). Malheureusement, cette action n'a pas reçu l'appui du gouvernement congolais et aucune tentative n'a été faite pour intégrer les milices dans le processus de désarmement. Les FARDC sont entre-temps stationnées dans différents endroits nettement en dehors de Bunia, qui étaient précédemment sous le contrôle de la MONUC.

A Kinshasa, le Chef des FARDC a nommé généraux le 10 janvier 5 chefs des milices de l'Ituri, dans le cadre de la nouvelle armée. Parmi ces 5 hommes, au moins 4 étaient soupçonnés de graves crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, entre autres Jerome Kakwavu, Floribert Kisembo, Bosco Taganda, Germain Katango. 32 autres ont été nommés à des postes de colonel, lieutenant-colonel et major. Plusieurs d'entre eux également ont un passé criminel (voir le dernier rapport de Human Rights Watch sur l'Ituri)(zie laatste rapport Human Rights Watch over Ituri). Au total, ce sont pour l'instant 120 miliciens (40 par groupe de milice) qui reçoivent une formation militaire à Katona, au Bas-Congo. Selon les autorités congolaises, ce serait là la seule manière de les retirer de l'Ituri. Néanmoins, aucune garantie n'a été donnée quant au fait que ces hommes ne seraient pas stationnés à nouveau dans l'Ituri. En outre, la Cour internationale de justice lancera prochainement son enquête quant aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide sur le terrain même, en commençant par l'Ituri.

Le 25 février 2005, un groupe de soldats bengalis de la MONUC qui effectuaient une patrouille de routine sont tombés dans une embuscade dans le village de Kafé, à 30 km de Bunia. Neuf hommes ont été tués et onze autres blessés. La MONUC mène une enquête pour déterminer les responsabilités de cette attaque, mais elle a déclaré immédiatement ne pas avoir l'intention de retirer ses troupes de la région. Au contraire, la venue de renforts a été annoncée. Quelques jours plus tard, une cinquantaine de membres des milices du FNI ont été tués dans une opération à Loga ; ces miliciens étaient responsables de la mort des militaires de la MONUC. En conséquence, Floribert Ndjabu, chef du FNI et son ancien chef militaire, Goda Sukpa, ont été arrêtés à Kinshasa, de même que Germain Katanga, chef du FRPI allié au FNI. Tous avaient été nommés peu de temps auparavant dans l'armée réformée.

A la mi-mars, le SRSR de la MONUC, Mr Swing, a lancé aux milices de l'Ituri un ultimatum portant sur leur désarmement volontaire. Le programme DRC prendra fin le 31 mars. Après cette date, le désarmement sera mené par les FARDC. Entre-temps, la MONUC effectue diverses opérations dans l'intérieur de l'Ituri pour faire monter la pression. En conséquence, des milliers de miliciens se sont présentés pour le programme DRC ; on dénombre parmi eux quelque 4.000 membres du FAPC sous la direction de Jerome Kakwavu.

(Pour de plus amples informations sur la situation dans l'Ituri, voir le rapport de la MONUC sur l'embargo des armes et la note du Forum on Early Warning and Early Response - FEWER).

(voor meer info over de situatie in Ituri zie Monuc-rapport rond het wapenembargo en briefing nota Forum on Early Warning and Early Response-FEWER)

Le Kivu : la violence perdure

Entre-temps, les violences se poursuivent dans certaines parties du Kivu. Ces parties abritent des milices étrangères qui se rendent coupables de crimes horribles. Une pratique courante est l'enlèvement d'un groupe de civils d'un village ; ensuite, l'un d'entre eux est renvoyé au village pour obtenir une rançon pour la libération des autres. Si cet envoyé ne revient pas à temps, tout le groupe est assassiné. Pendant leur détention, les femmes sont violées de manière particulièrement horrible. Pour le moment, peu de choses sont faites dans le but de mettre fin au phénomène. Les auteurs sont souvent difficiles à identifier, et la population est absolument terrorisée. Ce ne sont pas seulement des militaires étrangers mais aussi des militaires congolais qui se rendent coupables de telles pratiques.

Human Rights Watch a publié début mars un nouveau rapport sur les violences sexuelles (begin maart een nieuw rapport over seksueel geweld) dans l'Est du pays. Il s'avère que la violence n'a certainement pas baissé dans cette région depuis le rapport précédent de cette organisation, qui date de juin 2002. L'impunité dans le pays a pour conséquence que les viols ne sont que rarement traités devant les tribunaux, et que les condamnations sont plus rares encore. HRW formule dès lors essentiellement des recommandations sur la remise en état de l'appareil judiciaire, sur l'augmentation des pressions sur le vote de lois en matière de violence sexuelle, sur la sensibilisation des autorités, des militaires et des populations et sur le meilleur encadrement des victimes.

Cependant, la situation à Bukavu et dans les environs semble assez calme depuis quelques mois, par comparaison avec le second semestre de l'an passé. Néanmoins, il s'agit manifestement ici d'un calme relatif et superficiel : les questions difficiles n'ont en effet trouvé aucune réponse. Comme indiqué plus haut, certaines régions sont toujours les victimes de la violence perpétrées par les Interahamwe, les Mayi Mayi et les FARDC. La présence des Interahamwe reste l'un des éléments les plus importants de cette guerre qui se perpétue. L'an dernier, après l'échec de son mandat DDRRR, la MONUC a transféré la responsabilité au pouvoir congolais. Etant donné sa situation actuelle, l'armée congolaise réussit à enregistrer ici des progrès. Les dernières propositions proviennent de l'Union africaine, qui enverrait une mission afin d'arrêter les Interahamwe et de les désarmer. Certaines personnes de la communauté internationale soutiennent cette manœuvre, mais il est assurément douteux qu'une telle mission puisse atteindre son objectif. La MONUC est constituée dans une large mesure de troupes africaines (des Sud-Africains, des Sénégalais, des Nigériens et des Marocains) et elle n'a pas réussi à l'époque à remplir le mandat DDRRR. En outre, la communauté internationale n'a pas davantage poussé sa réflexion sur le sort de ce groupe. Il s'agit d'un groupe hétérogène réunissant des militaires, des ex-génocidaires et des civils. Quelle sera la prochaine étape après le désarmement ? Le retour au Rwanda ? Une installation dans un nouveau territoire ? Il est temps que la communauté internationale prenne ses responsabilités et recherche une solution durable.

En outre, Mbuza Mabe, qui était tout de même considéré après le mois de juin comme le libérateur de Bukavu, a perdu son statut de héros du Sud-Kivu. D'une part, certaines rumeurs font état des pratiques frauduleuses auxquelles seraient mêlés le gouverneur et le vice-gouverneur. Selon ces rumeurs, les trois personnes en question seraient également rappelées prochainement à titre définitif à Kinshasa. D'autre part, le non paiement de la solde des militaires des FARDC commence à peser sur la situation dans le Sud-Kivu. Le mécontentement grandit aussi bien chez les militaires que dans la population qui, comme toujours, fait les frais de la situation. Enfin, il existe un problème entre Mbuza Mabe et les Mayi Mayi (ou en tout cas quelques groupes de Mayi Mayi) en rapport avec la problématique de la réforme de l'armée. Mbuza Mabe refuserait d'accepter par le biais du processus DDR des militaires Mayi Mayi car ils n'ont pas reçu de formation militaire. Nous avons vu que par le passé un certain nombre de Mayi Mayi ont été intégrés dans l'armée. Tel est le cas du général Padiri, qui a été nommé commandant dans la Province orientale. Dans l'Ituri aussi, comme on l'a vu, différents chefs de milice qui n'avaient reçu aucune formation ont obtenu des grades élevés dans les FARDC. Quiconque a jamais tenu une arme dans les mains dans les conflits congolais peut-il être intégré dans l'armée, ou bien certaines conditions doivent-elles être satisfaites ? Il n'est pas possible de fournir pour le moment une réponse claire à cette question. Et entre-temps, la position de Mbuza Mabe est devenue intenable dans le Sud-Kivu.

Le problème des Banyamulenge n'a pas non plus obtenu de solution. Au début de l'année, il semblait que seules quelques familles s'étaient retirées à Bukavu, et aucune à Uvira. Il s'agit de Banyamulenge qui l'an passé avaient fui après de nombreuses rumeurs faisant état de plans de vengeance dirigés contre ce groupe de populations, après la guerre à Bukavu au mois de juin. Une partie des réfugiés ont été victimes des massacres de Gatumba en août 2004. Les fugitifs séjournent pour l'instant toujours dans les pays voisins. La haine vis-à-vis de ce groupe de la population s'est considérablement développée dans cette région l'an dernier. Un éventuel retour ne va manifestement pas de soi. Cependant, cela reste un élément crucial de la paix au Kivu.

Kinshasa - le gouvernement de transition marginalisé à deux reprises

Kinshasa a vécu ces derniers mois dans une atmosphère surprenante. Deux événements ont fait éclaté la situation au début 2005.

Il existait un conflit au sein du gouvernement de transition au sujet de la répartition des postes dans le système décentralisé, le service de renseignement et les entreprises publiques. Jean-Pierre Bemba a fait front et a suspendu sa participation au gouvernement de transition. Après des négociations avec le président sud-africain, il s'est rendu à Gemena, anciennement territoire du MLC. Ce n'est qu'après de longues négociations diplomatiques qu'il est revenu à Kinshasa, où il a fixé une date limite au gouvernement pour l'acceptation de ses propositions. Cette date limite, en l'occurrence le 31 janvier, a toutefois été dépassée et le MLC a déclaré entre-temps renoncer à ses exigences dans l'intérêt du processus de paix.

La seconde période de tension est apparue lorsque Abbé Malu-Malu, le président de la commission électorale, dans une interview qu'il avait accordée, a fait allusion à un éventuel report des élections. Le lundi 9 janvier, la population est sortie dans les rues, à l'instigation de groupements inconnus. Cette manifestation entraîna plusieurs morts. La tension persista jusqu'au 16 et 17 janvier, journées commémoratives de l'assassinat de Patrice Lumumba et de Laurent-Désiré Kabila.

Tant les autorités congolaises que la communauté internationale ont appelé au calme, mais la tension a subsisté, en particulier dans les milieux d'étudiants. Enfin, l'organisation d'un séminaire inter-institutionnel a été annoncée : les questions que se pose la population au sujet des élections y seraient abordées. Au nombre des participants on peut citer les autorités congolaises, le représentant du parlement, le sénat, le CEI, les partis politiques et la société civile. Trois acteurs de premier plan ont refusé de participer : l'UDPS, le PALU et l'Eglise catholique.

La déclaration finale de ce séminaire reste vague et irréaliste. Des déclarations parallèles sont diffusées, souvent par les autorités mêmes, souvent elles ne sont pas conformes à la déclaration finale du séminaire et quelquefois même elles vont à l'encontre de celle-ci. Le séminaire a été le moment idéal de présenter un nouvel agenda, mais manifestement les différentes parties prenantes n'ont pu arriver à un consensus. La confusion subsiste, de même que la désinformation organisée. Ce climat est donc idéal pour manipuler la population, de différents côtés.

L'UDPS maintient la date limite du 30 juin pour l'organisation des élections. Si cette exigence n'est pas satisfaite, il faut selon elle installer un nouveau régime qui reprendra la transition des années 1990 et exécutera les recommandations du CNS. Le G-14, une coalition de partis politiques d'opposition, semble souscrire à cette idée, de même que diverses organisations représentatives de la société civile se situant dans l'orbite de l'UDPS.

Par contre, la communication de l'Eglise catholique suscite véritablement la perplexité. Différents signaux sont donnés par différentes personnalités de l'Eglise catholique, dont certaines ne sont pas les plus constructives ni les plus souples. Il semble qu'il n'y ait pas de message unique alors qu'il s'agit tout de même d'une institution ayant une grande crédibilité et des assises solides en RDC. Il est également question que l'Eglise catholique prépare un candidat à la présidence dans la perspective des élections. Ceci n'a toutefois reçu jusqu'à présent aucune confirmation officielle ; En outre, l'Eglise a déjà créé le chaos dans l'enseignement en incitant les parents à ne plus payer les enseignants. C'est là une tâche du gouvernement sur lequel on voulait ainsi exercer une pression. Les enseignants de l'ensemble du réseau catholique du Congo se sont mis en grève. Entre-temps, les parents ont décidé de maintenir leur contribution à l'enseignement afin de garantir l'instruction de leurs enfants.

La communauté internationale joue ici manifestement son rôle. Des élections doivent être organisées, dans un délai raisonnable et dans le respect du cadre juridique. Il faut que les progrès sur ce dossier soient visibles. En fait, le cadre juridique choisi constitue la principale pierre d'achoppement : ils 'agit en effet d'un système lourd et laborieux, qui exige beaucoup de temps et de moyens

Un point positif est toutefois à signaler : 180 des 240 millions nécessaires à l'organisation des élections sont déjà promis, il reste à les disponibiliser.

La situation actuelle de confusion et de désinformation constitue un terrain fertile pour la manipulation et les débordements. Anticipant sur les événements, le réseau d'enseignement du Congo a décidé d'arrêter prématurément l'année scolaire fin mai, dans la crainte que la situation du mois de juin soit trop difficile pour que l'année scolaire puisse s'achever dans le calme.

Il reste toutefois une question sans réponse, à savoir dans quelle mesure une mission réaliste peut être confiée aux autorités congolaises aussi longtemps que la pression qui pèse sur elle ne sera pas éliminée.

Jeu de chaises musicales au niveau gouvernemental

En décembre, un groupe de ministres ont été suspendus à la suite d'accusations portant sur des détournements de fonds, à l'occasion d'un audit portant sur les entreprises publiques. Des personnalités telles que Endundo, Olenghankoy, Mudumbi, Lumbala, Ondekane et d'autres ont été mises sur le côté et remplacées. Parmi les remplacements les plus marquants on peut citer Roger Lumbala, qui s'est fait remplacer par son épouse. Ondekane a été remplacé au poste de ministre de la Défense par le Dr. Onusumba, médecin de formation ; quant à Endundo, il n'a pas été remplacé au poste de ministre des Travaux publics et de l'infrastructure pendant une longue période car le MLC refusait de présenter un remplaçant. Entre-temps, ce dernier a aussi été remplacé.

Une autre observation concerne la disparition de différentes figures modérées du RDC-G. Il est remarquable que ce groupe, qui dans le temps s'était démarqué par rapport à la décision du vice-président Ruberwa de sortir de la transition, est pour l'instant marginalisé.

Le chef de cabinet du président, Boshabo, a été également obligé le mois dernier de démissionner dans une affaire de détournement de fonds.

Un élément crucial mais difficile du processus de paix : le programme de DDR

Le programme de DDR national a semblé pouvoir démarrer enfin en novembre 2004 après qu'une solution ait été trouvée aux problèmes liées aux conditions mises par la Banque mondiale pour la gestion des fonds dans la correction et dans la transparence. Un décret présidentiel devait marquer le lancement de l'ensemble programme de DDR, qui se fonde sur trois principes fondamentaux, à savoir l'identification et l'inscription univoques dans la banque de données, la collecte et l'enregistrement des armes et enfin le principe de la liberté de choix.

L'exécution du programme se heurte cependant à de nombreux obstacles, ce qui explique que les progrès enregistrés jusqu'ici sont faibles. Les trois principes fondamentaux sont foulés aux pieds. Il n'est pas question d'identification univoque et de collecte d'armes, et non plus d'enregistrement dans des banques de données. Par ailleurs, le principe de la liberté de choix n'est pas davantage respecté.

Pour donner une impulsion à l'ensemble, la communauté internationale a accepté un plan d'urgence visant à former 20.000 hommes de troupe d'élite qui devraient assurer la sécurité, essentiellement dans l'Est du pays pendant l'ensemble du PNDDR. Ces 20.000 hommes ont pu être choisis par les diverses composantes et ont été expédiés à Kitona (où les Angolais ont pris en charge le brassage de ces différentes composantes) et à Kamina (où les Sud-Africains et les Belges ont assuré la reconstitution des brigades). Les principes de base ne sont respectés dans aucun des deux centres de formation militaire, et il s'avère qu'à Kitona une partie des présumés militaires n'avaient jamais tenu une arme en mains. La communauté internationale a accepté la formation de ces troupes d'élite à la condition qu'elles transitent par la suite par un centre du PNDDR afin de garantir le principe de la liberté de choix. L'armée congolaise semble cependant opter pour la formation de l'ensemble de ses troupes selon cette procédure en négligeant le PNDDR et tous ses principes. Cette pratique est bien évidemment inacceptable.

Entre-temps, la CONADER, responsable du PNDDR, dispose d'un budget de 200 millions de dollars. La libération de ces fonds doit cependant se faire par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Le Comité de Gestion des Fonds, qui devrait faire partie de la CONADER, a toutefois été érigé en structure autonome (donc politisée), sous la direction d'un responsable soupçonné de corruption. A ce jour, aucune adjudication n'a pu être acceptée par la Banque mondiale en raison du caractère frauduleux de toutes les propositions introduites.

Réunie à Paris en février, l'équipe du MDRP a décidé d'accorder une ultime chance à la RDC. Si, dans un délai déterminé, le PNDDR n'est pas opérationnel et que tous les principes fondamentaux ne sont pas respectés, la Banque mondiale exigera le remboursement des fonds.

Il est évident que les autorités congolaises se livrent ici à un rapport de force à usage interne. Chaque composante hésite beaucoup à démobiliser ses troupes et à les intégrer dans l'armée (ce qui reviendrait à en perdre le contrôle). C'est pour cette raison qu'elles essaient de donner aussi peu de transparence que possible à la réforme de l'armée. Par ailleurs, on constate également des tentatives visant à réduire le plus possible les conditions portant sur une bonne gestion financière. Si la Banque mondiale exige le remboursement du financement, la communauté internationale sera montrée du doigt comme étant le protagoniste qui ne souhaite pas appuyer le processus de paix. Elle doit cependant camper sur ses positions. La mise à disposition de fonds à des conditions moins strictes aura inévitablement pour résultat des détournements de ces fonds et non une amélioration de la situation de la population congolaise.

Mise en cause de la MONUC

La MONUC a porté ses effectifs de 10.000 à 16.000 hommes, entre autres à la suite de l'invasion rwandaise. Les nouveaux bataillons sont d'abord stationnés dans l'Est du pays. Quelques centaines d'hommes sont en place à Kinshasa.

Entre-temps, l'Union africaine a fait savoir qu'elle privilégiait une mission de paix placée sous son égide, qui pourrait enfin reprendre le mandat de DDRRR de la MONUC et l'appliquer de manière effective. Différentes voix plaident dans ce sens, mais la question est de savoir dans quelle mesure cette mission sera efficace. A ce jour, l'expérience avec des troupes africaines au sein de la MONUC n'est guère concluante. Par ailleurs, force est de constater que la MONUC a été particulièrement peu efficace.

Depuis 2004, la MONUC est régulièrement mise en cause dans la presse en raison de l'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants en RDC. Une enquête (een onderzoek), publiée le 7 janvier, fait état d'un grand nombre d'accusations. Kofi Anan a fait part des préoccupations que cette situation entraîne et déclare la tolérance zéro pour tout ce qui concerne l'exploitation sexuelle. Une équipe spéciale est chargée de la poursuite de l'enquête. Entre-temps, la MONUC a pris ses propres mesures : non fraternisation (toute relation avec une personne de nationalité congolaise est interdite), couvre-feu pour les contingents militaires, sessions de formation et de sensibilisation à ce thème et amélioration des activités de loisir. Le problème en soi, à savoir l'exploitation sexuelle de femmes et d'enfants par des militaires, n'est pas véritablement pris en compte par de telles mesures. Les militaires courent tout au plus le risque d'être renvoyés dans leur pays d'origine et d'y être traduits devant un tribunal local, mais à ce jour, seule une personne a été condamnée. Le remplacement prochain de l'ambassadeur Swing a été annoncé récemment

La deuxième phase de la CIGL

Après la déclaration de Dar-es-Salaam, par laquelle les chefs d'Etat de la région se sont engagés en faveur de la paix dans la région, la deuxième phase de la Conférence internationale pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement a été lancée. Un Comité interministériel régional a été mis en place ; avec l'appui des comités préparatoires nationaux et régionaux ainsi que des groupes de travail, il est chargé de rédiger pour la prochaine réunion des chefs d'Etat en novembre 2005 un plan d'action régional pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement. Ce plan d'action doit comprendre des projets concrets à caractère régional visant à la promotion d'un des quatre thèmes. Trois réunions du RIC sont prévues dans le courant de 2005 : février, juin et octobre.

Au plan national, il est important d'associer les différentes composantes de la société à la rédaction du plan d'action national, entre autres les femmes, les jeunes, la société civile, les médias et le secteur privé. Le centre de coordination national reste toutefois confronté à des problèmes matériels dus à la faiblesse de l'engagement du gouvernement national. Par ailleurs, il existe bon nombre de préoccupations liées à l'engagement de chacun des pays concernés (quelques jours après avoir signé la déclaration de Dar-es-Salaam, le Rwanda pénètre sur le territoire de son voisin, le Congo), à l'engagement de la communauté internationale (celle-ci mettra-t-elle à disposition les moyens nécessaires pour faire de reconstruction de la région et de sa réhabilitation une priorité), ainsi qu'à la participation de la population dans ce processus.

La Belgique maintient sa présence

La Belgique reste très active au Congo. Le ministre de la Défense, M. Flahaut, visite régulièrement le pays dans le cadre du nouveau partenariat militaire, aux termes duquel la Belgique organise des formations dans le contexte de la réforme de l'armée et offre également un appui technique et logistique.

Récemment, le ministre de la Coopération au développement a également visité le Congo pour la quatrième fois depuis le début de son mandat en septembre 2004 (une visite ayant dû être annulée pour maladie). De cette manière, il veut donner au Congo le signal que la Belgique maintient son appui à la transition et souhaite améliorer la situation de la population. Sa dernière visite a été axée essentiellement sur les projets d'infrastructure.

En février, le ministre des Affaires étrangères De Gucht a également rendu au Congo une deuxième visite. Les déclarations qu'il avait faites lors de sa visite précédente ont toutefois occasionné des interrogations quant à l'accueil que lui réserveraient les autorités. L'objectif premier était de confirmer l'appui de la Belgique à la transition. Il n'en demeure pas moins que cette visite a connu une bévue du côté belge. Le dossier de presse contenait un document mettant en cause la nationalité du Président Kabila. Cette situation a débouché sur un accueil glacial entre le chef de l'Etat congolais et le ministre belge. La mission s'est ensuite rendue à Bunia où elle a visité la brigade intégrée formée par la Belgique ainsi que la MONUC, et à Goma, où figuraient à l'ordre du jour des rencontres avec les autorités et la société civile.

2. Burundi

Elections

Il aura fallu diverses manœuvres politiques pour que le 28 février, après avoir été reportée à deux reprises, la constitution intérimaire soit approuvée par référendum comme prévu dans l'Accord de paix d'Arusha. Elle était déjà en vigueur depuis la fin de la transition, fixée au 1er novembre 2004.

La transition a été mise en place avec beaucoup de retard et elle prend fin dans les mêmes conditions mais entre-temps, un long chemin a été parcouru : il existe à présent un inventaire de la plupart des groupements rebelles, la démobilisation est lancée, l'intégration des anciens rebelles dans l'armée et dans les institutions de transition est en cours, l'insécurité a considérablement régressé, une commission électorale indépendante a été créée, la loi instituant une commission de vérité et de réconciliation a été promulguée, ...

Le référendum a été couronné de succès, le taux de participation dépassant les 80%, le OUI l'a largement emporté et il n'y a pas eu d'incidents notables. Le FNL, seul groupe rebelle qui ne s'était pas encore rallié au processus de paix mais qui annonce aujourd'hui qu'il souhaite négocier avec le gouvernement, ne s'est pas manifesté le jour des élections.

La mission de paix des Nations Unies pour le Burundi, l'ONUB, a permis de bien préparer le référendum et les élections. Cet organe apporte son appui à l'ensemble du processus et à la logistique, et il prend en charge la sécurité. Outre le corps de police existant, 3.000 militaires ont bénéficié dernièrement d'une formation rapide leur permettant de pallier les insuffisances. La sécurité est en effet la garantie de la participation libre aux élections.

La création de bonnes listes d'électeurs se trouve à la base d'élections crédibles. Les 3.700.000 électeurs inscrits pourront à nouveau aller aux urnes lors des élections locales qui, par phases, devront mener à l'élection du nouveau président.

Il restera donc à voter la loi communale et la loi électorale avant la tenue des élections. Il y a eu pas de mal de querelles à ce sujet car des quotas ethniques ont été prévus ainsi qu'un système de cooptation tout à fait imprécis, dont on ne sait toujours pas aujourd'hui comment il sortira ses effets pratiques demain. Malheureusement, la porte est largement ouverte au troc de candidats et aux dessous-de-table.

Le monde associatif s'est organisé en une coalition qui s'est donné pour tâche d'observer les élections. 11.11.11. appuie pleinement cette initiative. Et les médias se sont également montrés sous leur meilleur jour lors du référendum. En fin de compte, ils jouent un rôle important dans l'ensemble du processus.

Il s'agit à présent d'accorder toute son attention au calendrier des 6 étapes suivantes des élections qui doivent déboucher sur l'élection d'un nouveau président par le parlement. Le calendrier a connu maints reports. Il importe à présent de dresser un calendrier strict et réaliste qui doit être respecté. Cette tâche incombe à la commission électorale.

La qualité des prochaines élections de base sera d'un intérêt déterminant pour la crédibilité de toutes les élections à l'avenir. Cependant, leur intérêt est minimalisé. Il est par conséquent important de mobiliser de nombreux observateurs étrangers pour les prochaines élections.

A l'heure actuelle, trop peu d'attention est encore accordée à la structure de la décentralisation et à la manière dont, à l'avenir, la population pourra être associée à l'amélioration de la qualité de la vie dans les collines et comment la démocratie pourra aller au-delà du stade des élections.

Ce qui est frappant dans cette période politique agitée, c'est que tous les acteurs négocient uniquement la répartition du pouvoir, l'équilibre entre les familles hutus et les familles tutsis, et qu'aucun parti ne se penche sur son projet de société ni sur son programme électoral. Et les hommes politiques ont lancé leur campagne bien que l'autorisation n'ait pas encore été accordée. Mais, une fois élus, comment feront-ils reculer la pauvreté dans un des pays les plus pauvres au monde ? Comment remédieront-ils à l'exclusion économique et sociale de la grande majorité des Burundais ?

Même si elles seront loin d'être parfaites, il est indispensable que des élections crédibles puissent se tenir dans un avenir proche en tant que premier pas dans la mise en place d'un Etat de droit. La phase qui suivra la transition deviendra en fait une nouvelle phase de la transition. En effet, la transition est loin d'être terminée si l'on parcourt la longue liste de l'accord d'Arusha. Et à ce moment-là, outre la lutte contre la pauvreté, il faudra accorder une grande priorité à la justice et à la lutte contre l'impunité.

Soumission d'un projet de loi « dangereux »

Une "procédure spéciale de répression des crimes flagrants ou réputés flagrants de sang, de vol à main armée et de viol" a été déposée voici quelques mois au parlement burundais. Ce projet de loi prévoit la peine de mort, exécutable 7 jours après les faits...

Le porte-parole du Président de la République a appelé la population à se saisir du droit, même si « cela devait se faire en opposition avec la ligue ITEKA » (ligue des droits de l'homme). La population appuie effectivement cette mesure car « la justice est laxiste » et « les criminels sont libérés sans procès ». En février, deux voleurs présumés d'une taxi-moto ont été brûlés vifs dans un quartier de Bujumbura sous les applaudissements de la foule. A son arrivée sur place, la ligue ITEKA a été accueillie par des quolibets.

Il n'y a pas que le moral de la population après dix années de guerre civile ou le mauvais fonctionnement d'un système judiciaire qui entraîne une telle situation. Il y a probablement derrière tout cela une mafia de personnalités burundaises qui font le commerce d'exportation de voitures et de motos volées. Mais il s'agit d'une matière très délicate à approfondir, et d'autant plus à dénoncer publiquement. Dans un passé récent, des personnes ayant mis au jour divers trafics ont été assassinées.

Le ministre Armand De Decker au Burundi

Le ministre belge de la Coopération au développement se trouvait au Burundi début février. La Belgique appuie pleinement le processus de transition. Les progrès du processus de paix et de transition sont tels qu'à l'avenir, l'aide belge sera probablement renforcée. L'année dernière, l'aide au Burundi s'élevait à 35 millions d'euros, dont 21 millions d'aide publique directe. C'est ainsi que 3 millions d'euros ont été promis pour la formation de la nouvelle Police nationale, une mission urgente, entre autres pour pouvoir garantir la sécurité pendant les élections. Malheureusement, cette somme n'a pas encore été versée. En février, une mission composée d'experts belges s'est rendue sur place dans le cadre de ce dossier. Il faut espérer que les blocages ont pu être levés et que l'exécution de ce programme pourra commencer dans les meilleurs délais. Cette année, une commission mixte sera organisée pour le Burundi. L'appui budgétaire est désormais une option qui s'offre à la coopération au développement belge.

3. Rwanda

Comme on le sait, 11.11.11 s'est engagé dans un processus de réflexion interne quant à la manière dont notre activité politique peut être alimentée par des acteurs locaux au sein de la société civile. Ce débat sera finalisé le 26 avril. Cela signifie que nous avons été sur le terrain bien moins que d'habitude et que nous ne sommes dès lors pas le mieux placés pour rendre compte en détail de la situation de ce pays. Toutefois, le Rwanda conservera une place de premier plan dans notre prochaine Lettre régionale prévue pour le mois de juin.

4. Conférence nationale

Nous avons rédigé une note sur les progrès enregistrés par la conférence et la participation de la société civile au Burundi, en RDC et au Rwanda. Kris Berwouts tient des exemplaires de celle-ci à votre disposition.

Opération 11.11.11

12 avril 2005